

Communication RH

REGARD SUR...

Santé/Sécurité au travail, prévention du stress...

les entreprises s'engagent et le font savoir

Le constat

Le thème de la santé et sécurité au travail a pris ces derniers mois une importance prépondérante. En complément des politiques en faveur de la sécurité des salariés, préoccupation forte des entreprises, le débat s'est focalisé sur la santé et les conditions de travail, notamment la gestion du stress et des risques psychosociaux, incitant les entreprises à conclure des accords à très court terme et à mettre en place des actions spécifiques.

Les entreprises ont pris la mesure de l'enjeu et se mobilisent massivement : la prévention s'impose comme une priorité, les expérimentations se multiplient et les négociations vont bon train pour aboutir à des accords.

Le rôle de la communication

Relayant la politique ressources humaines, la communication RH s'organise afin de :

- **Sensibiliser et responsabiliser** l'ensemble des acteurs aux enjeux et aux bonnes pratiques à mettre en œuvre : salariés, collègues de travail, management, responsables RH...
- **Mettre en visibilité les engagements** de l'entreprise et promouvoir les accords d'entreprises
- **Renforcer** le rôle des acteurs dédiés : médecins du travail, personnel soignant, responsables Qualité et Sécurité



REGARD SUR...

Santé/Sécurité au travail, prévention du stress...
les entreprises s'engagent et le font savoir

Comment communiquer ?

➔ **En termes de positionnement de la communication** : les entreprises intègrent sous une bannière commune l'ensemble des thèmes concernés, sous l'angle exigeant de la « qualité de vie au travail », de la prévention de « l'équilibre de la vie au travail », ou plus simplement de la « santé/sécurité au travail ».

➔ **Sur le plan éditorial, deux approches :**

→ **l'approche thématique** : elle affirme un engagement fort sur une problématique prioritaire : la prévention des risques psychosociaux, le stress...

→ **la mise en perspective des différents éléments** : elle favorise la vision globale d'une démarche de prévention fondée sur des moyens d'action complémentaires : politique QHSE, politique de santé/prévoyance, prévention du stress, actions sur l'organisation et le management, accompagnement individualisé...

➔ **En termes de supports et d'actions, une grande diversité**

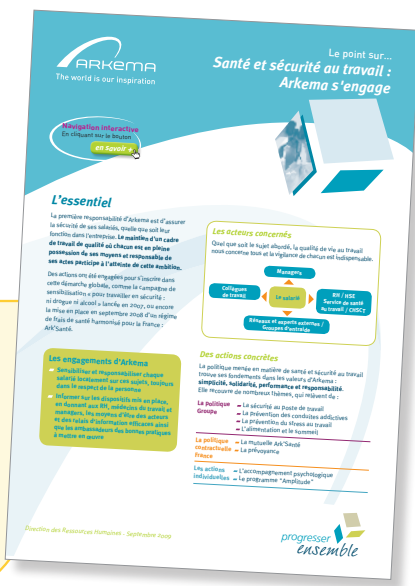
Collections de fiches pratiques : réalisées avec le soutien des médecins du travail ou de la Direction QHSE, elles sont diffusées avec le bulletin de salaire, remises par les managers, à disposition dans les services de santé au travail et sur intranet.

Pdf interactifs : des supports électroniques riches en contenu, dynamiques et permettant de renvoyer vers des informations approfondies, des vidéos...

Vidéos et boîtes à outils du manager : des actions de terrain pour sensibiliser les équipes via leurs managers, afin de susciter la prise de conscience, favoriser l'engagement individuel et modifier les comportements.

Chartes affichées dans les locaux.

Campagnes d'affichage sur les sites, pour toucher directement les salariés avec des messages simples.



AC Conseil met en œuvre son expertise sur les questions de santé et de sécurité au travail. Notre équipe de consultants se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches :

- réflexion stratégique
- animation de groupes de travail
- réalisation de vos supports

Votre contact
Anne Cartier ➔ 01 56 53 70 81 ➔ acartier@aconseil.com